



## FICHE TARIFS 2026-2027

Le règlement comprend de façon forfaitaire :

- La participation famille
- l'adhésion à l'assurance responsabilité civile *Mutuelle Saint Christophe*
- un crédit de 125 copies délivré à la rentrée

**Les fournitures scolaires et activités complémentaires restent à la charge des familles, exemple : sorties pédagogiques, voyages...**

### TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

<b>Acompte à verser à l'inscription</b>	<b>85 €</b>
<b>Acompte par année d'inscription suivante</b>	<b>85 €</b>
<b>Participation famille</b> <b>799€ dont 85€ d'acompte à l'inscription</b> Le règlement s'effectue par prélèvement soit sur 9 mois ↪ <u>Le paiement par mensualités, possible <b>uniquement</b> par prélèvements directs sur votre compte le 10 de chaque mois du mois d'Octobre au mois de juin.</u>	<b>79 €/mois*</b>
<b>Clôture de dossier en cours d'année</b> (rupture de scolarité)	<b>80 €</b>
Déplacement sur installations sportives de la ville <b>2 options possibles :</b> 1 - avec l'abonnement de l'établissement  2 - par leur propre moyen	<b>2.70 € Aller/Retour</b> ( forfait sur base tarif TCAT )  <b>0 €</b>
<b>Location CASIER</b> En cas de perte de clé celle-ci sera facturée 10€	<b>3 € pour l'année scolaire</b>
<b>RESTAURATION</b> Repas de 1 à 3 repas / semaine si forfait annuel Repas de 4 à 5 repas / semaine si forfait annuel <b>ESTIMATION DE FORFAIT ANNUEL</b> (**semaines de stage déduites)	<b>8,05 € l'unité*</b> <b>7,65 € l'unité*</b>

ESTIMATION	BUDGET ESTIMATIF**	
NB de repas/ semaine	Minimum / mois	Maximum /mois
1 repas/ semaine	21€	25€
2 repas /semaine	41€	50€
3 repas/ semaine	62€	75€
4 repas / semaine	79€	95€
5 repas / semaine	98€	118€

### LES AIDES POSSIBLES :

- Demande de bourses
- Fonds social lycéen/collégien
- Fonds social restauration
- Aide aux transports (voir Conseil Général de votre département)

\*tarifs sous réserve d'ajustement à l'indice d'inflation

Les factures vous sont transmises sur le compte Responsable Ecole Directe